

## Compte-Rendu CSAL en Formation Spécialisée 3 juillet 2023

Les membres de la Formation Spécialisée, ex CHS-CT (direction, syndicats et acteurs de prévention) tenaient cette instance dans les locaux de Muret, récemment rénovés en partie. Une occasion de visiter le CDIF et de relever des remarques qui seront abordées un peu plus tard.

*Solidaires Finances Publiques 31* dans sa liminaire a, en premier lieu, abordé la question d'actualité des situations d'émeute dans de nombreuses villes et la nécessité de mettre en sécurité les personnels et les bâtiments publics. Ensuite nous avons abordé la situation générale de la DGFIP et ses conséquences sur les conditions de vie au travail et la santé des personnels en l'illustrant de trois exemples d'actualité, en matière d'effectifs après les mouvements de mutation au plan local avec l'aberration GMBI et ses conséquences ainsi que la situation du SPF de Toulouse voué à la destruction. Sur ces deux sujets voir nos publications sur le site de *Solidaires Finances Publiques 31* : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310>

### Émeutes urbaines et sécurité

La direction a rappelé que les consignes de mise en sécurité des matériels venaient de la centrale récemment : fermeture des portes et portillons à clés, sorties de secours fermées, ramasser les poubelles, fermer les volets, vérifier la vidéo, etc. Il y a eu des dégradations en Haute-Garonne, pas aux Finances publiques. Après échanges avec la préfecture les consignes ont été envoyées à tous les services et des messages aux gestionnaires de sites, adjoints et gardiens. Une visite a été effectuée au Mirail le dimanche soir et il n'y avait rien à signaler.

*Solidaires Finances Publiques 31* a rappelé la situation de 2005 avec jet de cocktail molotov sur les voitures à Rangueil. Il y a encore des gardiens qui sont isolés s'il y a des soucis. Il faut à nouveau indiquer qu'il ne faut pas laisser de véhicules sur les parkings. Et effectuer une vérification soir et matin, pas simplement envoyer un mail aux gardiens. Par ailleurs la question des vigiles est au centre des préoccupations alors que l'on connaît le fiasco de GMBI et ses conséquences en matière d'accueil. Il nous est annoncé que les vigiles sont redéployés et qu'il n'y en aurait pas dans les CFP sans CDIF. C'est absurde parce que tous les CFP « fiscaux » croulent sous la charge d'accueil GMBI. Il faut maintenir les vigiles partout et renforcer les CDIF, mais pas de transfert de vigiles d'un site vers un autre.

Et puis, au fond, c'est bien la question d'un accueil que l'administration détruit progressivement qui est posée. Nous n'avons de cesse de critiquer l'évolution vers la réception « tout numérique et sur RDV exclusif » à laquelle l'administration aspire. Elle est source d'injustice d'une part et d'insécurité pour les personnels de l'autre. Aujourd'hui il est clair qu'il faut retrouver des plages d'ouverture au public plus importantes et se donner les moyens en emplois de les assurer.

Enfin, arrêtez les opérations gadget comme celle du DRFiP et quelques cadres de direction s'en allant recevoir quelques usagers comme si c'était leur rôle ou leurs compétences.

La direction répond qu'elle laissera des vigiles partout où il y en a actuellement et que les accueils des CDIF ne se feront plus en box réservé. Surtout, elle continue à clamer que l'accueil sur rendez-vous serait LA solution...



### L'accueil au CDIF de Muret et problèmes au SPF

*Solidaires Finances Publiques 31* considère qu'il faudrait un projet alternatif parce que la volonté de modifier les box d'AP-RDV pose problème au regard du positionnement de la climatisation qui plus est dans un espace étroit. Il faut envisager le repositionnement des espaces en enlevant le libre service à mettre derrière et en posant des panneaux acoustiques. Il faut par ailleurs sécuriser les accès et assurer la meilleure confidentialité possible en raisonnant « métiers » pour l'accueil sur les bâtiments A et B. La direction indique qu'elle pourra étudier ces remarques.



L'ISST a, de son côté, soulevé la question des vitres à l'accueil du CDIF estimant qu'elles n'étaient nécessaires qu'en cas de risques particuliers identifiés et justifiés. Il dit : « ... s'il y a un besoin de sécurité physique avec des problèmes avérés il faut aller jusqu'au bout et se donner les moyens ne pas juste faire plaisir aux agents. Il faut se poser les bonnes questions : l'intérêt collectif n'est pas la somme des intérêts individuels... ». Les syndicats indiquent que ce qui a été fait, à mi-hauteur est dissuasif et peut prévenir certains incidents. Les vitres ont un côté rassurant mais peut-être est-il possible de les relever un peu pour qu'elles soient plus efficaces.

La direction refuse de rehausser les vitres existantes et pour de prochaines opérations de cette nature elle soumettra le projet à l'ISST et la FS. Mais la réflexion ne pourra aboutir éventuellement à des travaux qu'en 2024.

Quant au SPF, la visite a permis de relever une demande de séparation et d'isolation phonique entre le bureau des géomètres et les autres. Le rideau en place n'est pas satisfaisant et recouvre le boîtier électrique, il y a un problème de luminosité et une étude est demandée pour une porte. Par ailleurs, des planchers s'affaissent à côté du rideau.

L'ISST dit qu'il n'est pas possible d'installer une porte et qu'il aurait fallu être plus rationnel en amont. Il déplore une situation qui n'a pas tenu compte de ses préconisations, alors qu'il les produit dans l'intérêt des agents. Quant à la question des planchers il recommande que la capacité de portance soit étudiée par un bureau de contrôle.

## Un point sur le site de Saint-Gaudens

Des travaux sont prévus pour refaire l'accueil du site sur la base des préconisations nationales ce qui ne manque pas d'impacter de nombreux services et bureaux. La direction, l'ISST et la médecin de prévention ont à nouveau visité le site et, après plusieurs réunions, produiront une note avec des recommandations fondées sur des pistes qu'ils disent intéressantes et consensuelles. Sur ces bases l'architecte a été reçu à la direction et la dernière version recueillerait donc l'assentiment des collègues, ce n'aura pas été sans mal...

*Solidaires Finances Publiques 31* commence par s'étonner de ne pas avoir eu communication du document de l'ISST. Et celui-ci rappelle à la direction que tout ce qu'il produit doit être transmis aux membres de la FS.

L'architecte va voir comment faire « tomber » les volets fixes pour les boxes situés à droite en rentrant. Sur la zone d'accueil dédiée au libre service 3 postes semblent suffisants au lieu de 5 et conduirait au déplacement de l'espace d'attente, ce qui produirait au final un gain de place. Les acteurs de prévention demandent qu'il soit veillé à ce que les cloisons soient toute à hauteur suffisante pour assurer la confidentialité. Quant aux boxes de réception ils doivent être plus grands et l'architecte doit le traduire sur son plan. *Solidaires Finances Publiques 31* rappelle que, sur 3 boxes, un doit être dédié aux PMR et que l'ensemble sera ingérable s'il est positionné de front.



L'ISST note par ailleurs qu'il y a un problème de portes en cas d'incendie car 1 seule porte permet l'évacuation ce qui ne manque pas de l'étonner au regard des moyens mis pour rénover ce bâtiment. Il note également qu'il manque de fenêtres dans les salles de restauration et de réunion et qu'il faut toujours envisager une crise sanitaire et donc, prévoir une VMC et des fenêtres. Il demande si la FS est favorable au financement sur ses fonds et les membres de la FS en sont d'accord à la condition que tous les documents leur soient fournis par la direction.

Pour finir l'ISST indique que le gestionnaire de site avance que le rideau doit être fermé mais que, par conséquent, les contribuables sont reçus dans les étages ce qui pose d'autres problèmes.

La médecin de prévention relève quant à elle qu'il manque de prises informatiques et qu'il faut isoler phoniquement avec la création de la salle d'attente qui devra par ailleurs bénéficier d'un fléchage efficace.

La direction répond qu'elle transmettra les documents et précise d'une part que l'infirmerie, qui ne servirait plus à rien, allait être modifiée et que s'agissant de la réception du public, celle-ci était interdite dans les services.

Encore une fois il aura fallu rappeler qu'il y a loin de la théorie de Bercy sur l'accueil et l'organisation des locaux à la réalité du terrain. Et il aura fallu revenir encore et encore à la charge pour que les personnels qui utilisent les locaux au quotidien soient un peu plus entendus.

## Évocation de la sécurité électrique dans les bureaux



L'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) a souhaité faire un point sur la sécurité en rappelant qu'il fallait enlever et supprimer tous les récepteurs électriques (Micro-Ondes, frigo...). Au CDIF de Muret par exemple cela crée de l'insécurité dans l'entresol qui est traité anti feu. La convivialité doit s'établir dans le local destiné à cet usage. Cette remarque est valable pour l'ensemble des services et L'ISST explique la problématique des machines électriques à savoir qu'une ligne électrique c'est 8 prises et si on dépasse, il faut rajouter 1 ligne jusqu'au disjoncteur. Il ne faudrait donc pas rajouter des prises, par exemple les cafetières qu'il ne devrait

pas y avoir dans les bureaux. Sauf que, indique *Solidaires Finances Publiques 31*, la direction a pris soin d'enlever les distributeurs de boissons dans nombre de services, des fois qu'on y passerait trop de temps...

## Quelques points d'ordre budgétaire

Diverses opérations étaient soumises à l'avis de la FS et rappelons que *Solidaires Finances Publiques 31* exerce sa vigilance pour que la direction n'abuse pas des crédits FS pour des opérations de sa responsabilité budgétaire.

Un point particulier à relever s'agissant des vitres de la Cité Administrative qui ne sont pas un détail dans cette période où la chaleur s'installe. Rappelons que, dans l'attente de l'ouverture de la future cité, les agents souffrent et que la FS et avant le CHS ont largement financé des rafraîchisseurs dont la sortie d'air doit se faire, pour une plus grande efficacité, via une fenêtre trouée pour accueillir le tuyau d'évacuation.

*Solidaires Finances Publiques 31* regrette que ce soit un peu « chacun pour soi » dans le pilotage de la gestion de site qui, sur ce bâtiment mériterait qu'un adjoint soit dédié à cette tâche. Il y a du coup eu des ratés dans le recensement et nous avons proposé, avec la CGT, un financement par la FS pour que la direction puisse agir dans l'urgence et avec l'assurance que les travaux seront réalisés le plus rapidement possible.

La direction a d'abord répondu qu'elle avait récemment positionné un agent en tant qu'adjoint chargé de la gestion du site de la Cité. Sur les vitres, d'abord elle confirme qu'elles resteront en place jusqu'au départ pour la future cité et ensuite qu'il y avait un accord pour agir dans l'urgence sur les loupés du recensement. L'entreprise viendra rapidement sur site et si tout le monde est d'accord les travaux pourront être réalisés très rapidement.

Sur plusieurs sites se pose la question des parcs à vélo. Celui de la rue des lois a été réaménagé et la direction indique que celui de Grenade ne pourra pas être fait cette année. Quant à celui du Mirail, après que les bornes de recharge électrique pour les véhicules de service aient été posées, la direction a indiqué que le parc à vélo allait bientôt être installé. Toujours sur ce site à la question posée de savoir s'il était possible de déconnecter le moteur pour l'ouverture manuelle du portail de la cour la direction répond qu'il vaut mieux éviter.

Vous avez reçu un mail sur le sujet, la direction va proposer pour un maximum de 200 personnes des représentations-débats sur la lutte contre les discriminations au travail les 26 et 17 septembre prochains pour lesquelles l'inscription se fera via le chef de service.

Quelques problèmes relevés à Colomiers (décrochage centrale incendie, fuite d'eau bureau du CDIF, doutes sur l'installation électrique qui ne serait pas aux normes). Sur le premier point la direction indique que c'est réglé et sur l'installation électrique un contrôle a été réalisé en N-2 et les réserves ont été levées par INTELEC. Un nouveau contrôle des installations électriques sera réalisé en septembre ainsi que le contrôle quinquennal des ascenseurs.

Tout le monde a remarqué que Guides-File et Serres-File « personnalisés » n'existent plus et que des équipements sont posés dans les couloirs. L'ISST demande qu'il y ait une réunion dans chaque service pour expliquer et faire la formation de tous les personnels pour favoriser une montée en compétence générale à ce sujet crucial en matière de sécurité. La direction propose qu'une réunion DUERP et sécurité incendie soit faite par les chefs de services.

Sur des financements de diverses opérations la direction annonce que le mobilier du Docteur Moulène est totalement pris en charge par le secrétariat général, ainsi que le mobilier de l'espace cuisine à Saint-Gaudens. Informe également que l'ESI Toulouse va payer une borne de recharge pour la place Occitane.



## La procédure d'alerte posée sur la situation du SPF de Toulouse

Pour remonter l'histoire nous ne développerons pas ici, mais nous vous renvoyons aux liens suivants sur le site local de *Solidaires Finances Publiques 31 pour tout comprendre* :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/368-special-spf-massacre-a-toulouse.html>

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/372-lettre-des-agent-es-des-spf-au-drifp.html>

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/373-spf-la-baston-continue.html>

Les organisations syndicales ont déposé un droit d'alerte sur ce service qui a donc appris récemment, et par hasard, qu'il allait être laminé en quelques années perdant 3/4 des effectifs.

Cela a été un choc profond pour toutes et tous sans oublier que c'est un service qui connaît depuis plusieurs années des difficultés relationnelles avec le chef de service (c'est le moins qu'on puisse dire) qui ont notamment conduit à plusieurs départs en mutation et fiches de signalement. Là, il y a de plus un sentiment de trahison de l'encadrement et de la direction locale qui ajoute au mal-être des agent-e-s. Il y a donc bien, selon nous, un cumul de faits qui mérite que la FS soit saisie de cette alerte.

L'ISST a donné la vision de l'inspection (qui formellement ne nous étonne pas) sur la distinction entre alerte ou droit de retrait et le DGI (Danger Grave et Imminent). Il a été informé de ce droit d'alerte et dit qu'il y a probablement un sujet à appréhender, mais pas dans le cadre d'une procédure d'urgence et de retrait. Cette réforme a un impact certain sur le plan psychologique et sur la vie privée mais la notion d'imminence du danger ne lui apparaît pas. Il ne se prononce donc pas sur le fond, mais considère qu'il n'y a pas de notion de danger grave et imminent. Ceci étant il se déclare prêt à intervenir si une divergence se maintient entre FS et Direction.

La direction répond qu'elle n'a pas attendu le droit d'alerte pour mettre en place quelque chose et proposera la note sur le dispositif d'immersion. Elle précise des mesures déjà prises : renseignement sur rupture conventionnelle, sur mutation dans d'autres services et indique que 3 ou 4 personnes ont été reçues (le service en compte plus de 40...).

Les organisations syndicales sont revenues sur les précédentes alertes sur ce service sous toutes leurs formes et considèrent indigne que les premières réponses se bornent à parler de rupture conventionnelle à des personnels que l'on veut pressuriser jusqu'au bout, puis jeter comme des malpropres, que l'on pousse à perdre tout le sens du travail bien fait pour une productivité mécanique qui, non seulement les blesse mais, par effet boule de neige met en difficultés tous les services, ce qui les blesse encore un peu plus. Sans compter le sentiment légitime d'être privé-e-s de leurs droits à mutation et compensation depuis au moins deux ans et pour les années à venir. Et sans compter les effets manifestes sur leur santé et celle de leur entourage. Pour finir, les organisations syndicales partent sur le principe qu'une visite doit très vite être réalisée, soit avant les départs en congés, soit au pire dès septembre.

L'ISST demande s'il peut être utile via une visite de la FS dans le service. Un compte rendu serait alors produit et ferait des préconisations qui seraient communiquées à la FS et au Chef de Service. Il appartiendrait alors à la Direction de les suivre ou pas, mais cela permettrait au moins d'évaluer les besoins d'accompagnement individuel et sur le collectif de travail. Il demande une réflexion sur cet axe et sa mise en place en septembre.

## L'expérimentation concluante de la Maison de la Psychologie

La direction estime que le bilan d'une année d'expérimentation montre que c'est concluant. Le bilan fait ressortir 5 interventions sur site pour soutien psychologique de groupes ou individus à la suite de situations difficiles (décès d'agent ou d'enfant d'agent, maladies graves, conflit hiérarchique...).

La direction précise que les interventions se font en dehors du chef de service et que c'est la RH qui les déclenche. Elle rappelle aussi que les travaux menés avec

l'ANACT confortent la nécessité d'interventions de cette nature et que le DRFiP entend s'en saisir quand des services sont particulièrement concernés, par exemple au SPF de Toulouse où les personnels sont choqués d'avoir découvert l'évolution de leur service à 4 ans. Voir le droit d'alerte du SPF plus loin mais *Solidaires Finances Publiques 31* est effaré d'entendre ça parce que direction générale et locale taisent leur projet depuis 2 ans et maintenant qu'il est découvert par hasard leur seul moyen de soigner le mal serait d'envoyer les personnels consulter...

La direction propose de renouveler la convention pour une durée de 3 ans avec des missions de prévention et de suivi en cabinet ou in situ en fonction des circonstances et des attentes des agent-es.

